

NORME INTERNATIONALE

ISO
1577

Deuxième édition
1987-10-01



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Thé — Détermination des cendres insolubles dans l'acide

Tea — Determination of acid-insoluble ash

ITC STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1577:1987

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72e108b4-3474-4449-b73b-d58b57bb0616/iso-1577-1987>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

(standards.iteh.ai)

La Norme internationale ISO 1577 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 34, *Produits agricoles alimentaires*.

[ISO 1577:1987](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72e108b4-3474-4449-873b-d38b576b0616/iso-1577-1987)

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1577 : 1980), dont le chapitre 6 a fait l'objet d'une révision mineure.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Thé — Détermination des cendres insolubles dans l'acide

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination, dans le thé, des cendres insolubles dans l'acide.

2 Références

ISO 1572, *Thé — Préparation d'un échantillon broyé de teneur en matière sèche connue.*

ISO 1575, *Thé — Détermination des cendres totales.*

3 Définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, la définition suivante s'applique.

cendres insolubles dans l'acide : Fraction des cendres totales obtenues conformément à l'ISO 1575, restant après traitement par une solution d'acide chlorhydrique dans les conditions spécifiées dans la présente Norme internationale.

4 Principe

Traitement des cendres totales par une solution d'acide chlorhydrique, filtration, incinération et pesée du résidu.

5 Réactifs

Tous les réactifs doivent être de qualité analytique reconnue. L'eau utilisée doit être de l'eau distillée ou de l'eau de pureté équivalente.

5.1 Acide chlorhydrique, solution.

Diluer 1 volume d'acide chlorhydrique concentré (ρ_{20} 1,16 à 1,18 g/ml) avec 2,5 volumes d'eau.

AVERTISSEMENT — L'acide chlorhydrique concentré est corrosif; sa vapeur est irritante et peut provoquer des brûlures.

5.2 Nitrate d'argent, solution à environ 17 g/l.

6 Appareillage

Matériel courant de laboratoire, et notamment :

6.1 Capsule, de 50 à 100 ml de capacité, en platine, en porcelaine ou en tout autre matériau inaltérable dans les conditions de l'essai, utilisée pour la détermination des cendres totales.

NOTE — On considère que des capsules en silice ne sont pas appropriées pour cet essai.

6.2 Four, réglable à 525 ± 25 °C.

6.3 Bain d'eau bouillante.

6.4 Papier filtre, sans cendres.

6.5 Dessiccateur, garni d'un agent déshydratant efficace.

6.6 Balance analytique.

7 Mode opératoire

7.1 Prise d'essai

Voir ISO 1575.

7.2 Détermination

Ajouter, aux cendres totales obtenues conformément à l'ISO 1575 et contenues dans la capsule (6.1), 25 ml de la solution d'acide chlorhydrique (5.1). Couvrir la capsule, d'un verre de montre pour éviter les projections, et porter et maintenir la solution à ébullition douce durant 10 min. Laisser refroidir et filtrer le contenu de la capsule sur papier filtre (6.4). Laver la capsule et le papier filtre avec de l'eau chaude jusqu'à ce que les liquides de lavage soient exempts d'acide [essai avec la solution de nitrate d'argent (5.2)]. Mettre le papier filtre et son contenu dans la capsule, évaporer l'eau avec soin sur le bain d'eau bouillante (6.3) et chauffer dans le four (6.2), réglé à 525 ± 25 °C jusqu'à ce que le résidu soit visiblement exempt de particules charbonneuses. Laisser refroidir la capsule dans le dessiccateur (6.5) et peser. Chauffer à nouveau dans le four durant 30 min, laisser refroidir et peser; recommencer ces opérations, si nécessaire, jusqu'à ce que la différence entre deux pesées successives ne dépasse pas 0,001 g. Noter la masse la plus faible.

7.3 Nombre de déterminations

Effectuer deux déterminations séparées sur les résidus provenant des deux déterminations des cendres totales.

8 Expression des résultats

8.1 Mode de calcul et formule

Les cendres insolubles dans l'acide, obtenues à partir de l'échantillon broyé, exprimées en pourcentage en masse par rapport à la matière sèche, sont données par la formule

$$m_3 \times \frac{100}{m_0} \times \frac{100}{RS}$$

où

m_0 est la masse, en grammes, de la prise d'essai utilisée pour la détermination des cendres totales (voir ISO 1575);

m_3 est la masse, en grammes, des cendres insolubles dans l'acide;

RS est la teneur en matière sèche, en pourcentage en

masse, de l'échantillon broyé, déterminée conformément à l'ISO 1572.

Prendre comme résultat la moyenne arithmétique des deux déterminations si la condition de répétabilité (voir 8.2) est remplie.

8.2 Répétabilité

La différence entre les résultats de deux déterminations, effectuées simultanément ou rapidement l'une après l'autre par le même analyste, ne doit pas dépasser 0,02 g de cendres insolubles dans l'acide pour 100 g d'échantillon broyé.

9 Procès-verbal d'essai

Le procès-verbal d'essai doit indiquer la méthode utilisée et le résultat obtenu. Il doit, en outre, mentionner tous les détails opératoires non prévus dans la présente Norme internationale, ou facultatifs, ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur le résultat.

Le procès-verbal d'essai doit donner tous les renseignements nécessaires à l'identification complète de l'échantillon.

iteh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1577:1987](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72e108b4-3474-4449-b73b-d58b57bb0616/iso-1577-1987)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72e108b4-3474-4449-b73b-d58b57bb0616/iso-1577-1987>

CDU 663.95 : 543.822

Descripteurs : produit agricole, thé, essai, dosage des cendres.

Prix basé sur 2 pages
